

Les métropoles et la France périphérique : une nouvelle géographie sociale et politique

Christophe GUILLUY*, *Le Débat* n°166, 2011/4

* Géographe, auteur de *Fractures françaises* (Bourin éditeur, 2010)

Il a fallu attendre que les intentions de vote des ouvriers et employés se portent majoritairement sur Marine Le Pen pour que le monde politique et médiatique s'empare d'un sujet oublié par les classes dirigeantes depuis plusieurs décennies, celui des classes populaires. Sans ce « risque FN », on peut craindre que la question de ces catégories n'aurait pas été évoquée. Il faut dire que le retour des classes populaires, et l'implosion de la classe moyenne qu'il suggère, pose un sérieux problème aux classes dirigeantes. Il fait en effet voler en éclats l'image d'une France « moyennisée » et, pis, s'ébranle le mythe d'une mondialisation heureuse en éclairant la réalité sociale des plus modestes. Ces nouvelles classes populaires permettent par ailleurs de révéler la nouvelle géographie sociale.

Les périodes de recomposition sociologique ont toujours contribué à remodeler la géographie sociale. Le paysage social de la révolution industrielle, et ses oppositions entre quartiers ouvriers et quartiers bourgeois, régions industrielles et régions rurales, est ainsi indissociable de l'émergence de la classe ouvrière. La période des Trente Glorieuses a aussi permis d'associer un paysage type, celui de la France pavillonnaire, à l'ascension des classes moyennes. L'étalement urbain témoignait alors de la « moyennisation » de la société. À partir des années 1980, la crise des banlieues a imposé un autre paysage, celui des « ghettos » ethnicisés. Aujourd'hui, c'est l'émergence des nouvelles classes populaires qui dessine une nouvelle géographie sociale. Sous l'influence de la mondialisation, de nouvelles lignes de fractures territoriales apparaissent entre des métropoles mondialisées et une « France périphérique ».

Le révélateur des classes populaires

Le concept de classe moyenne permet-il encore de décrire la réalité sociale contemporaine ? Après trois décennies de chômage de masse, de précarisation sociale, il est difficile de continuer à dépeindre la réalité sociale à partir de catégories fixées du temps de la stabilité des Trente Glorieuses. Les indicateurs sociaux contredisent l'idée d'une « France des classes moyennes ».

La faiblesse relative du salaire médian, environ 1 450 euros, permet de cerner la situation. La moitié des salariés se situent donc en dessous de ce montant. Mais ce chiffre ne tient pas compte de l'ensemble des salariés, notamment ceux qui ont connu des périodes de chômage ou qui travaillent à temps partiel souvent dans des petits boulots. À ce titre, on estime qu'un quart des salariés gagnent moins de 750 euros. En prenant en compte ces catégories de salariés, la médiane baisse à 1 330 euros. S'il existe une infinité de situations, selon que l'on appartient au secteur privé ou public, selon que l'on vit ou non en couple, avec un ou deux salaires, avec ou sans enfants, selon que l'on est locataire ou propriétaire, que l'on vit dans une grande ville ou non, la faiblesse de ce revenu médian révèle l'ampleur de la précarité au sein de la société française. Un constat partagé par le médiateur de la République, Jean-Paul Delevoye, qui estimait en 2010 que 15 millions de personnes étaient à 50 euros près pour boucler les fins de mois. Si l'on ajoute à ces indicateurs les 8 millions de Français considérés comme pauvres, il apparaît que les difficultés sociales ne concernent pas une minorité d'exclus, mais au contraire tendent à se propager dans des strates beaucoup plus importantes de l'éventail social. Cette fragilité sociale est d'autant plus forte que le revenu des ménages a été peu à peu absorbé par les dépenses de logement et d'énergie. Depuis 1995, les prix des logements ont été multipliés par 2,5, contre 1,6 pour les revenus.

L'insécurité sociale et la panne de l'ascenseur social frappent désormais une part majoritaire de la population. La réalité d'une partie des classes moyennes se confond objectivement avec celle des classes populaires. L'émiettement de la classe moyenne souligne l'incapacité du concept à décrire désormais les nouvelles dynamiques sociales. Ce constat ne signifie pas que la « classe moyenne » ait disparu, il existe, de fait, des catégories « dans la moyenne », mais il s'agit de s'interroger sur une structuration sociale qui ne permet pas de décrire une insécurité sociale touchant une grande part de la population.

Dans ce contexte, un nouveau « champ sociologique » se déploie pour rendre à nouveau visibles les catégories populaires. Il ne s'agit pas ici de remettre en scène l'ancienne classe ouvrière, mais de porter notre attention sur l'émergence de nouvelles classes populaires dont le point commun est de subir les effets de la mondialisation et de la recomposition sociale du territoire. Ces catégories sont très majoritaires. Le poids des ouvriers et des employés est ainsi considérable dans la population active, environ 55 % des actifs, mais aussi dans la population des retraités qui, on l'oublie souvent, sont majoritairement d'anciens ouvriers ou employés. Ces catégories constituent aussi l'essentiel des chômeurs, des travailleurs pauvres et/ou des travailleurs à temps partiel. Actifs, chômeurs ou retraités, ces classes populaires recouvrent ainsi un très large spectre de la sociologie française. Pour l'essentiel, ces catégories vivent avec des revenus modestes, le plus souvent inférieurs au revenu médian, et, pour les retraités, à la retraite médiane qui se situe autour de 1 000 euros.

La diversité de ces nouvelles classes populaires explique qu'aujourd'hui des catégories hier opposées se retrouvent dans une même perception de la réalité sociale. L'employé du lotissement pavillonnaire, l'ouvrier rural, le chômeur du bassin minier mais aussi le petit paysan peuvent ainsi partager une même critique des choix économiques et politiques des classes dirigeantes depuis vingt ans. Si la mondialisation participe de la sorte à une redéfinition des classes sociales entre les gagnants et les perdants des évolutions économiques, elle contribue aussi à une recomposition sociale des milieux populaires. L'effacement des distinctions traditionnelles entre la classe ouvrière et les employés, entre les secteurs secondaire et tertiaire contribue à la structuration de nouvelles classes populaires. Elles se définissent par leur rapport aux effets de la mondialisation mais aussi par leur statut « socio-spatial » ; un statut qui les distingue particulièrement des catégories supérieures des grandes métropoles tout comme des catégories populaires et d'immigration récente des quartiers sensibles. L'éloignement des métropoles mondialisées et des marchés de l'emploi les plus actifs et les mieux rémunérés contribue également à la redéfinition des classes populaires. En effet, la place qu'elles occupent sur le territoire est non seulement un indicateur de leur intégration économique et culturel mais aussi un élément constitutif de leur identité.

Une nouvelle géographie sociale

Si la part des ouvriers et employés a peu évolué depuis les années 1960, la baisse des ouvriers ayant été compensée par une hausse des employés, en revanche leur répartition sur le territoire a connu une évolution considérable. La stabilité relative des catégories populaires est un élément essentiel de la compréhension de la nouvelle géographie sociale. En effet, l'ensemble des dynamiques socio-démographiques à l'œuvre sur les territoires évolue à « catégories populaires constantes ». Ainsi, quand la part des employés et des ouvriers diminue dans les grandes métropoles, cela n'est pas la conséquence de leur disparition sociologique, c'est le fruit d'un processus d'éviction des espaces métropolitains. Ces puissantes dynamiques sociales remettent singulièrement en question l'idée d'une France divisée entre ses quartiers sensibles et les autres territoires. La nouvelle géographie sociale révèle au contraire une fracture sociale et culturelle entre des métropoles mondialisées et une France périphérique périurbaine, rurale et industrielle.

Des métropoles mondialisées...

Le moteur de la transformation sociale des territoires est d'abord la conséquence de la recomposition économique des territoires. La transformation de l'économie française et son adaptation à la mondialisation économique se sont accompagnées d'un double mouvement de désindustrialisation des villes et de métropolisation des emplois. On évoque beaucoup la délocalisation des industries à l'étranger, mais

il faut rappeler que le mouvement s'est longtemps résumé à un « simple » déplacement de la ville vers les espaces périurbains et ruraux où le foncier était attractif et accessible par un réseau routier de plus en plus dense. Ce déplacement industriel a entraîné un remplacement des grandes unités de production par des sites plus petits. L'ouvrier quitte ainsi les grandes villes et ses grandes usines pour intégrer des PME en zone rurale ou périurbaine. Ce « choc culturel » est renforcé par le passage du logement collectif à l'habitat individuel.

Dans le même temps, les plus grandes villes se spécialisent vers les secteurs économiques les mieux intégrés à l'économie-monde et qui nécessitent le plus souvent l'emploi de personnel très qualifié. Ce processus est celui de la « métropolisation » définie par l'INSEE comme la spécialisation des villes vers des « activités à fort potentiel de développement économique et à contenu décisionnel élevé ». On retrouve ici tous les secteurs liés à la conception-recherche, aux prestations intellectuelles, à la gestion, à la finance, aux commerces inter-entreprises (secteurs de la logistique et des transports), à la culture et aux loisirs. Lyon, Lille, Bordeaux et Nantes se distinguent, par exemple, par une grande quantité d'emplois relevant de la fonction inter-entreprises, Toulouse et Grenoble par une grande quantité d'emplois relevant des fonctions conception-recherche. À Paris, les emplois liés à la finance, à la culture et aux loisirs sont surreprésentés.

Ce développement d'un marché de l'emploi très qualifié attire mécaniquement les cadres et professions intellectuelles supérieures qui investissent fortement l'ensemble du parc de logements des grandes villes, y compris celui qui est situé dans les anciens quartiers populaires. Ce processus de « gentrification », qui est à l'origine d'une très forte augmentation des prix de l'immobilier, illustre aussi l'appropriation par des catégories supérieures d'un parc de logements privés destiné hier aux catégories « ouvriers et employés ». Les anciens quartiers populaires des villes centres sont concernés de même que ceux de la première couronne. Ces logiques entraînent mécaniquement une raréfaction de l'offre de logements destinés aux catégories modestes et moyennes, désormais contraintes d'habiter dans des espaces toujours plus éloignés, en zone périurbaine ou rurale.

Alors que les discours incantatoires sur le manque de logements sociaux n'ont jamais été aussi présents, rares sont les politiques qui s'émeuvent aujourd'hui de la disparition de ce parc privé, « social de fait », de l'ensemble des grandes villes. Ce silence est d'autant plus assourdissant que c'est le parc privé, et non le parc social, qui a toujours répondu majoritairement aux besoins des couches populaires. L'ampleur de cette perte ne sera jamais compensée par la construction sociale.

Hier locataires dans le parc privé et/ou propriétaires de petits logements, les catégories populaires encore présentes dans les grandes métropoles sont désormais essentiellement locataires dans le parc social. Plus généralement, on observe que si la part des propriétaires occupants n'a cessé d'augmenter dans les grandes zones urbaines, celle des propriétaires occupants modestes baisse. Ce basculement du statut d'occupation est un indicateur culturel de la place accordée aux catégories populaires. Désormais, la présence de couches populaires et moyennes dans les grandes métropoles dépend du parc social.

... de plus en plus inégalitaires

Le processus économique de métropolisation repose sur un modèle social très inégalitaire. En effet, la dynamique sociale des grandes villes ne se limite pas à leur embourgeoisement mais également à l'accueil de nouveaux flux migratoires dans des segments spécifiques du parc de logements. La spécificité du modèle métropolitain est ainsi d'engendrer sa propre sociologie. Une sociologie très inégalitaire avec, d'un côté, une surreprésentation des catégories supérieures, de la bourgeoisie traditionnelle aux bobos, et, de l'autre, des catégories populaires essentiellement issues de l'immigration récente et souvent précaire. Cette sociologie s'est faite au détriment des catégories populaires traditionnelles.

La métropole parisienne a entamé la première cette mutation sociologique. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'Île-de-France, dont les limites se confondent avec celles de l'aire urbaine parisienne, est la première et la seule région dans laquelle les catégories populaires, ouvriers et employés, sont minoritaires.

L'accentuation des inégalités entre les banlieues, c'est-à-dire les derniers territoires populaires des grandes villes, et leur environnement s'explique d'abord par la double dynamique d'embourgeoisement et d'immigration. On considère à tort que, depuis les premières émeutes urbaines de la fin des années 1970 dans l'agglomération lyonnaise, rien n'aurait changé dans les quartiers difficiles des grandes villes. L'analyse des dynamiques urbaines et sociales montre exactement l'inverse. Du fait de l'étalement urbain, la plupart des zones urbaines sensibles (ZUS) sont situées, non plus en « périphérie », mais dans l'hyper-centre des principales aires urbaines. Le département de la Seine-Saint-Denis, par exemple, se situe désormais au cœur de l'aire urbaine parisienne. Cette « centralisation » de quartiers hier périphériques explique leur nouvelle attractivité. La Seine-Saint-Denis a ainsi attiré de nombreux nouveaux sièges sociaux et d'entreprises de pointe. Au regard du PIB, le département de la Seine-Saint-Denis fait désormais partie des quinze départements les plus riches de France. Pourtant, ce boom économique ne bénéficie pas ou peu à des habitants qui ne peuvent que difficilement intégrer un marché de l'emploi très qualifié. Nous sommes ici au cœur de la crise des banlieues : loin de sortir les quartiers de la crise, le développement économique des métropoles renforce parfois le processus de relégation. C'est le paradoxe du développement métropolitain : il crée mécaniquement de nouvelles inégalités.

Ces inégalités sont renforcées par la fonction de sas des « quartiers sensibles ». Décrits comme des territoires où les habitants sont « assignés à résidence », ils se caractérisent en fait par l'importance de leur mobilité résidentielle. Dans son rapport de 2005, l'Observatoire national des zones urbaines sensibles révélait que le taux de mobilité en ZUS était de 61 %, ce qui en faisait les territoires les plus mobiles de France. La permanence d'indicateurs sociaux dégradés est d'ailleurs une des conséquences de cette mobilité. Ces quartiers accueillent en effet une part essentielle des flux migratoires et enregistrent dans le même temps le départ des ménages les mieux insérés ou les plus diplômés. Cette fonction d'accueil explique des difficultés structurelles, qu'évoquait en 2011 le président du conseil général de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone, à propos de la création de postes d'enseignants. Il expliquait ainsi que le plan de rattrapage obtenu à la fin des années 1990 avec la création de 3 000 postes ne pouvait compenser les inégalités car il n'a permis que de faire face à l'explosion du nombre de primo-arrivants dans le département.

Du fait de l'éviction des catégories populaires, de l'arrivée massive de catégories supérieures et de catégories populaires d'immigration récente dans les quartiers de logements sociaux, les métropoles accueillent aujourd'hui les extrêmes de l'éventail sociologique. Ces inégalités sociales se doublent par ailleurs d'inégalités culturelles, les couches populaires immigrées étant le plus souvent issues de pays extra-européens et de minorités ethniques.

Cette sociologie inégalitaire est aussi perceptible dans la jeunesse où les inégalités sociales et culturelles tendent à s'accroître. Ainsi, sur certains territoires, les dynamiques d'embourgeoisement et d'immigration font désormais cohabiter une jeunesse issue de l'immigration et une jeunesse issue de la gentrification. Une jeunesse « petite-bourgeoise », le plus souvent blanche, « côtoie » ainsi une jeunesse populaire issue des « minorités visibles ». Cette cohabitation entre une jeunesse issue de l'immigration et une jeunesse issue de la gentrification est devenue un enjeu considérable dans des villes de plus en plus inégalitaires et particulièrement dans les collèges. Dans les espaces métropolitains, la question des inégalités ethnoculturelles tend d'ailleurs à se substituer à la question sociale au plus grand bénéfice des classes dominantes plus à l'aise avec la question de la diversité qu'avec celle du rapport de classe. Logiquement, et aussi parce que les prescripteurs d'opinions vivent dans ces espaces mondialisés, la sociologie des grandes villes s'est imposée comme la sociologie de référence pour l'ensemble de la classe politique. Dans ce contexte, la lutte pour l'égalité sociale laisse place à un « combat » pour la diversité, dont la conséquence indirecte est de légitimer l'inégalité sociale. La surmédiation de la question des « banlieues » ou des « discriminations » permet alors d'occulter une dynamique de précarisation qui touche l'ensemble de la société. À ce titre, on rappellera que 85 % des ménages pauvres ne vivent pas dans les quartiers sensibles et que la majorité des chômeurs de longue durée se

répartit sur l'ensemble du territoire. Il apparaît ainsi que la réduction depuis plusieurs décennies de la question sociale aux banlieues a occulté l'essentiel, c'est-à-dire l'émergence d'une « France périphérique » majoritaire et populaire à l'écart des grandes métropoles.

La France périphérique

Aujourd'hui, la majorité des classes populaires vit non pas « de l'autre côté du périphérique », mais « de l'autre côté de la banlieue », à l'écart des grandes métropoles, sur des territoires périurbains, ruraux et industriels. Ces territoires composent aujourd'hui la « France périphérique », une France qui ne recouvre que partiellement les découpages traditionnels entre zone urbaine, zone périurbaine et zone rurale. Ainsi, si 80 % des Français vivent dans un « espace urbain », seul un Français sur quatre habite dans une ville centre. De la même manière, les trente plus grandes agglomérations n'accueillent qu'une minorité de la population, environ 35 %. En réalité, le zonage traditionnel ne dit pas grand-chose de la diversité des situations selon que l'on vit dans une métropole ou dans une ville moyenne, selon que l'on habite une ville centre ou un espace périurbain, selon que l'on vit dans une zone urbaine dense ou non. Le mode de vie des habitants du périurbain est ainsi souvent plus proche de celui des ruraux que des habitants de la ville centre. De la même manière, qu'y a-t-il de commun entre l'habitant du périurbain de Charleville-Mézières et celui du périurbain de la région parisienne ? La réalité sociale et culturelle de la ville centre de Montpellier n'a pas grand-chose en commun avec celle de la ville centre de Perpignan ou de Châteauroux. En fait, les nouvelles fractures sociales et culturelles ne recouvrent que partiellement le découpage du territoire en zones urbaine, périurbaine et rurale. Elles se révèlent en revanche sur une ligne qui oppose désormais les grandes métropoles mondialisées à la France périphérique.

Géographiquement, la « France périphérique », celle des espaces périurbains, industriels, ruraux, se définit par son éloignement des marchés de l'emploi les plus actifs et les mieux rémunérés. Elle se distingue aussi par sa sociologie. Les classes populaires, ouvriers et employés, et les catégories modestes y sont majoritaires et, surtout, de plus en plus nombreuses. Cette « dynamique populaire » est soutenue par un marché de l'emploi essentiellement industriel, artisanal et commercial.

Contrairement aux idées reçues, et à l'exception de certains territoires industriels, la France périphérique enregistre une augmentation constante de sa population. Depuis les années 1990, les territoires périurbains ont ainsi enregistré une croissance démographique en moyenne trois fois plus élevée que celle des centres urbains. Si les chiffres les plus récents révèlent un ralentissement relatif de l'accroissement des couronnes périurbaines de Paris, Lyon, Marseille et Lille, celui-ci est compensé par la croissance démographique des espaces ruraux, notamment dans les petites villes. De nombreux territoires de la France périphérique enregistrent ainsi un renouvellement de leur population.

La pyramide des âges y est beaucoup plus variée qu'on ne le croit. Si la part des plus de soixante ans est effectivement importante, on observe aussi une augmentation du nombre de jeunes dans l'ensemble des espaces périurbains et une partie des zones rurales. Aujourd'hui un jeune de 18-24 ans sur trois vit dans un espace rural ou périurbain. Pour mémoire, on rappellera que 9 % des jeunes vivent dans un quartier sensible. Ces chiffres permettent de relativiser l'idée d'une « France vieillissante » qui ferait face à la « jeunesse des quartiers ». Et ce d'autant plus que l'on vieillit aussi dans les banlieues sensibles où le « papy-boom des cités » est déjà une préoccupation des bailleurs sociaux.

La France périphérique doit faire face à une relative fragilité économique. Ces espaces où les emplois ouvriers sont surreprésentés et la part des cadres faible ont été les plus touchés par la dernière phase de récession économique. La géographie de la « France périphérique » se confond d'ailleurs avec celle des plans sociaux. Ces territoires peuvent toutefois compter sur l'importance des emplois publics ainsi que sur une économie résidentielle, artisanale et commerciale, soutenue par l'augmentation du nombre de retraités. Les revenus de la fonction publique et les pensions constituent ainsi des amortisseurs sociaux essentiels pour des territoires situés à l'écart des marchés de l'emploi les plus actifs. Dans ce contexte, le ralentissement de la création d'emplois publics mais aussi la baisse relative des pensions rendent l'avenir incertain et ce d'autant plus que la précarité tend à s'incruster.

L'importance de la pauvreté en zone rurale et son changement de nature illustrent cette dynamique. Hier, la pauvreté rurale concernait essentiellement des retraités. Elle frappe aujourd'hui des ménages ouvriers et employés, des chômeurs, des ménages avec enfants et souvent des populations jeunes. Les jeunes adultes sont ainsi plus nombreux dans la population pauvre rurale que dans la population pauvre urbaine. En milieu rural, ils constituent 45,1 % de la population pauvre contre 33,8 % de l'ensemble de la population. Cette pauvreté a été renforcée par l'arrivée de populations modestes ou en difficulté. Par ailleurs, aux populations pauvres déjà présentes sont venus s'ajouter des néo-ruraux, qui se sont installés à la campagne tout au long des années 1990 et 2000, essentiellement pour des raisons de coût du logement. On estime ainsi que, depuis la fin des années 1990, plus de 80 % des ménages arrivant dans les campagnes ont des revenus modestes, c'est-à-dire sont éligibles au parc social, et surtout près de la moitié d'entre eux sont précaires ou pauvres (éligibles au parc très social de type PLAI en raison de revenus inférieurs à 60 % des plafonds HLM).

Plus généralement, il apparaît que l'émergence d'une France populaire à l'écart des grandes métropoles engendre de nouvelles problématiques sociales, notamment celles de l'éloignement du marché de l'emploi ou de l'offre scolaire, de la faiblesse de l'offre de logements sociaux pour les jeunes ménages. Elle pose en filigrane la question du maillage des services publics et de leur maintien. Dans cette France populaire, la critique de la mondialisation économique se combine ainsi avec une défense d'un État protecteur et des services publics.

Si les questions sociales permettent de cerner la réalité de la France périphérique, elles ne doivent pas occulter une dimension culturelle. L'émergence de la société multiculturelle, et « l'insécurité culturelle » qu'elle induit en milieu populaire, participe à l'accentuation d'une fracture à la fois spatiale et identitaire. Il apparaît ainsi que, selon leur origine, les classes populaires ne vivent plus sur les mêmes territoires.

La fracture au sein des milieux populaires

Si le séparatisme social « d'en haut » est une évidence, il se double aujourd'hui d'un séparatisme « d'en bas » qui est beaucoup moins discuté. Aujourd'hui, l'ouvrier d'origine française ou d'immigration ancienne ne vit plus sur le même territoire que l'employé d'origine extra-européenne. Les catégories populaires d'immigration récente se concentrent ainsi dans les quartiers difficiles des métropoles, tandis que les catégories populaires d'origine française ou d'immigration ancienne s'installent prioritairement dans les espaces périurbains et ruraux. Comment analyser ce séparatisme d'en bas ? La société française basculerait-elle dans un racialisme de type anglo-saxon ? La réalité est plus complexe.

En effet, ce séparatisme territorial est d'abord la conséquence de logiques foncières et économiques qui ont contribué à un immense chassé-croisé entre catégories populaires. Entamé dans les années 1970-1980, ce chassé-croisé s'est accéléré dans les années 1990-2000. La recomposition démographique des territoires a conduit une majorité d'employés, d'ouvriers, d'actifs et de retraités à quitter les quartiers populaires des grandes métropoles tandis que, dans le même temps, une nouvelle immigration, extra-européenne, s'y concentrait. Cet exode urbain a touché tout autant les catégories populaires d'origine française que les catégories populaires d'immigration ancienne. Ainsi, le parcours résidentiel des Français d'origine italienne, espagnole ou portugaise des quartiers de logements sociaux vers les territoires périurbains et ruraux se confond avec celui des Français d'origine française. Dans le même temps, le passage d'une immigration de travail à une immigration familiale a renforcé la concentration des flux d'immigration récente dans les espaces où se

concentrait déjà une forte population immigrée. Depuis le début des années 1990, l'intensification de la crise des banlieues accentue les logiques de séparation. Les couches populaires d'origine française et européenne évitent désormais soigneusement les quartiers ethnifiés. Ces tendances lourdes doivent être nuancées par le fait que la classe moyenne issue de l'immigration maghrébine et africaine a les mêmes pratiques d'évitement résidentiel et scolaire. Il n'empêche, pour la première fois, les immigrés se concentrent dans des espaces où les milieux populaires autochtones ont disparu et dans des métropoles qui se sont embourgeoisées. Il apparaît ainsi que le contexte socioculturel dans lequel ces populations doivent s'insérer n'a jamais été aussi inégalitaire. On le voit, ces évolutions ne traduisent pas un basculement de la société française vers un racialisme de type anglo-saxon. Le séparatisme territorial est d'abord le fruit de dynamiques économiques et urbaines, et, dans un second temps, de pratiques d'évitement renforcées par l'incrustation de l'insécurité dans certains quartiers et collèges.

Ce séparatisme territorial entérine la fracture culturelle au sein de milieux populaires dont les contacts tendent mécaniquement à se réduire. Les démographes Bernard Aubry et Michèle Tribalat soulignent qu'entre 1968 et 2005 le voisinage des jeunes d'origine française n'avait presque pas changé. 80 % d'entre eux étaient toujours les voisins d'autres jeunes d'origine française alors même que la part des jeunes d'origine étrangère avait augmenté de 11 % à 18 %. Ce constat souligne, d'une part, l'importance de la concentration des populations immigrées et, d'autre part, l'intensité des pratiques d'évitement. Des enquêtes réalisées sur la question de la relocalisation des ménages d'origine française montrent ainsi que les jeunes d'origine française vivent de plus en plus dans des communes de moins de 10000 habitants, une tendance particulièrement sensible dans le Sud. Dans le même temps, la part des jeunes d'origine étrangère a augmenté dans la plupart des villes de plus de 10 000 habitants. Ces évolutions sont d'autant plus inquiétantes qu'elles sont structurées par des logiques économiques et foncières. On peut ainsi s'attendre à une accentuation de ces logiques séparatistes et ce d'autant plus qu'elles se développent à un moment où émerge une société multiculturelle et où le communautarisme prend ses marques. On pourrait tempérer ce constat en mettant en avant l'importance des mariages mixtes, mais les travaux de la démographe Michèle Tribalat montrent que dans 60 % des cas ces unions entre Français et étrangers concernaient des Français d'origine étrangère.

Le séparatisme territorial entre milieux populaires accentue ainsi une fracture identitaire dorénavant perceptible dans les urnes.

De nouveaux clivages politiques

Depuis le référendum de Maastricht et jusqu'aux scrutins les plus récents, la nouvelle géographie sociale remodèle la carte électorale. Le comportement électoral des grandes métropoles semble ainsi se désolidariser de plus en plus des autres territoires. Dans toutes les régions, le vote des grandes villes mondialisées contredit celui de la France périphérique. Quand Paris, Lyon, Rennes, Montpellier ou Lille votent à gauche ou « oui » à l'adoption d'une Constitution européenne, leurs périphéries périurbaines et rurales penchent à droite et/ou à l'extrême droite et rejoignent massivement le camp du « non ». Cette nouvelle géographie électorale n'est pas le fruit d'une opposition entre villes et campagne, c'est l'expression d'une opposition socio-culturelle entre les espaces métropolitains et la « France périphérique ». Ces dynamiques, déjà opérantes pour le référendum de Maastricht, expliquent aussi l'issue du premier tour des élections présidentielles de 2002. Les grandes agglomérations avaient ainsi plébiscité les partis de gouvernement, tandis que la France périphérique alimentait plus volontiers le vote « protestataire » en propulsant notamment Jean-Marie Le Pen au second tour. C'est sur cette « France périphérique » que Nicolas Sarkozy s'appuiera en 2007 pour remporter les élections.

La consolidation de cette géographie s'explique par l'importance prise par les thématiques de la mondialisation, la construction européenne, l'immigration et le multiculturalisme. Sur tous ces sujets, les catégories populaires des espaces périurbains et ruraux se situent à l'exact opposé des catégories supérieures mais aussi populaires des grandes métropoles. En filigrane, on perçoit une opposition culturelle entre le libéralisme et l'ouverture des métropoles et le comportement électoral de la France périphérique qui révèle non pas des « logiques de repli », mais d'abord une demande de protection.

Dans les métropoles, la substitution de la question sociale aux questions sociétales et culturelles permet à des catégories sociales *a priori* opposées de partager une identité commune. Dans sa dimension culturelle, le processus de mondialisation est ici plébiscité. Logiquement, les partis les plus en phase avec les évolutions économiques et sociétales des métropoles y deviennent majoritaires. C'est le cas du PS et des Verts dans la plupart des grandes villes. Quand il explique que le socle électoral du PS doit désormais reposer sur les catégories supérieures et moyennes et les minorités ethniques, le *think tank* Terra nova fait une analyse rationnelle et honnête de la base électorale de la gauche qui se confond en effet avec celle des métropoles. Compte tenu de ses choix économiques au début des années 1980, il y a une cohérence idéologique pour la gauche à s'adresser aux populations les plus acquises à la mondialisation et à la société d'ouverture. Des minorités aux couches supérieures, la population des grandes métropoles accompagne le processus d'intégration à l'économie-monde et à la société multiculturelle. C'est d'ailleurs dans les grandes villes que l'on assiste aux prémices d'une « gestion communautariste » des politiques municipales. Cette approche inégalitaire et communautariste constitue-t-elle pour autant un modèle pour les autres territoires ? Culturellement hégémoniques, les métropoles n'en demeurent pas moins structurellement minoritaires : un véritable nœud gordien pour la gauche.

L'équation est d'autant plus complexe que la fracture au sein des milieux populaires est apparue comme un des déterminants du vote des présidentielles de 2007. Dans cette première élection « post-républicaine », il apparaît que l'origine des individus a sensiblement structuré le vote. Les classes populaires des banlieues des grandes métropoles ont ainsi massivement voté pour la candidate du parti socialiste, tandis que les classes populaires des espaces périurbains, ruraux et industriels se reportaient sur les candidats de droite et d'extrême droite. Ainsi, et alors même que les questions sociales n'ont jamais été si pesantes, il apparaît que la question sociale s'articule désormais avec une question identitaire. À ce titre, le surgissement du débat sur le « protectionnisme », qui transcende les clivages traditionnels, est révélateur de cette nouvelle articulation entre « social » et « culturel ».

En juin 2011, un sondage réalisé par l'IFOP révélait que 80 % des personnes interrogées se déclaraient favorables à un protectionnisme aux frontières de l'Europe. Ce plébiscite revêt une dimension à la fois sociale et culturelle. Le « protectionnisme » apparaît en effet comme une réponse aux effets sociaux et identitaires de la mondialisation. Comment évoquer la question des frontières économiques sans parler des frontières invisibles que sont les frontières culturelles ? Ainsi, qu'on le veuille ou non, la demande de régulation des biens fait également écho à une autre demande, celle de la régulation des flux migratoires. À ce titre, les opposants au « protectionnisme européen » ont raison de souligner qu'il y a une forme d'hypocrisie à évoquer cette thématique sans prendre en compte la dimension identitaire.

Sur la question des « frontières culturelles », il est frappant de constater que les catégories supérieures, celles qui plébiscitent ouverture et mixité, se retrouvent paradoxalement sur la même « ligne de défense » que les catégories populaires qui demandent au contraire plus de « protection ». Ce qui les différencie, ce sont les moyens de mettre en place ces frontières symboliques, pas leur existence. Les catégories supérieures n'attendent pas de l'État qu'il érige des frontières car elles les construisent discrètement par leurs propres moyens ; par exemple, en contournant la carte scolaire ou par leur choix résidentiel. Dans les anciens quartiers populaires des grandes villes, aujourd'hui investis par les bobos, la mixité sociale et ethnique est objectivement forte, mais dans les immeubles où vivent ces catégories supérieures l'homogénéité sociale et ethnique est totale. À l'inverse, faute d'avoir les moyens d'ériger ces « frontières invisibles », les couches populaires attendent des pouvoirs publics qu'ils les établissent. Une demande qui explique pour partie l'importance des intentions de vote pour le FN dans les milieux populaires. La « frontière », thématique sociale et identitaire, pourrait ainsi constituer l'un des enjeux des prochaines élections.